

FICHE CONFIDENTIELLE INFIRMERIE

ANTECEDENTS

Médicaux :

Chirurgicaux :

EST-T-IL ?

Diabétique :

Spasmophile :

Epileptique :

Asthmatique :

Allergique (y compris alimentaire)

Si oui, laquelle

Transmettre les documents médicaux à l'infirmière à l'inscription.

A-T-IL UN TRAITEMENT D'URGENCE ?

Si oui, fournir le traitement d'urgence et l'ordonnance dès la rentrée à l'infirmière.

POUR LES INTERNES qui auraient un traitement médicamenteux régulier : *Fournir le traitement et l'ordonnance dès la rentrée à l'infirmière.*

Si votre enfant bénéficie :

- d'un **P.A.P** (Plan d'Accompagnement Personnalisé pour la scolarité) ou **P.P.S** (Projet Personnalisé de Scolarisation)
En amener un exemplaire au secrétariat du proviseur adjoint à l'inscription.

- d'un **P.A.I** (Projet d'Accueil Individualisé Médical) ou de son renouvellement, documents à fournir à l'infirmière.
Si Notification **M.D.P.H** la remettre à l'infirmière

A remettre sous enveloppe

CLASSE

Nom :

Prénom :

Médecin de famille

NOM :

Téléphone :

Joindre une photocopie des vaccinations (obligatoire)

Date, nom et signature du responsable légal